

B
I
M
E
S
T
R
I
E
L

MUSIQUES

Périodique n°20 Avril 1990

1, rue de la gare ----- 5050 Eghezée 081-81 16 49

bulletin d'informations ----- ASBL: les amis de l'Ecole Communale de Musique d'Eghezée

Editeur responsable : Marc Maréchal (Centre Culturel 5050 Eghezée)

Bureau de dépôt : 5050 EGHEZEE



" Le Roi Bonheur "

23,24,25 avril 1990

NOUVELLES DE NOTRE ECOLE ...

- * Le Ministère de la Communauté française vient de marquer son accord pour l'ouverture d'un cours de jazz dès la rentrée scolaire prochaine. Tous les détails concernant cette nouvelle section figureront dans le prochain numéro de "MUSIQUES" (été 1990). Les personnes intéressées peuvent cependant contacter la Direction de l'école afin de faire connaître leur désirata.

- * Malgré leur succession très rapprochée, les dernières manifestations organisées par l'école et son ASBL ont connu un beau succès de foule. On lira par ailleurs les comptes rendus de la presse sur la Distribution des Prix, le concert de musique 1900 pour violon et piano, la représentation théâtrale annuelle et la première grande "sortie" des élèves des dernières années de danse.

- * Pour la première fois cette année, le week-end "Portes Ouvertes" de l'Ecole communale de Musique d'Eghezée coïncide avec la "Fête de la Musique" organisée par la Communauté française. Concerts classiques, soirée jazz et même musique traditionnelle wallonne seront au rendez-vous !

- * Nadine ROOSELEIR, professeur de guitare à l'Ecole de Musique, a donné en nos murs ce vendredi 20 avril un très beau récital d'oeuvres du XXe siècle.
Si les noms de M. PONCE et de L. BROUWER sont très connus des amateurs, ceux de BERKELEY, SMITH BRINDLE et CARLEVARO nous sont moins familiers. Le public se prit cependant au jeu de la découverte et sortit ravi de cette très belle soirée.

- * L'ASBL vient d'acheter un violon ALTO. Celui-ci a immédiatement trouvé un emprunteur.
Le cours d'alto, officiellement reconnu et donné par Benoît GILOT, regroupe ce jour 5 élèves. Avis aux amateurs !

- * Pascale DOSSOGNE, professeur d'Eveil et de Formation Musicale en notre école, est également organiste.
Elle sera heureuse d'accueillir tous les amoureux de l'orgue au récital de Musique Romantique qu'elle donnera le dimanche 27 mai 1990 à 15 heures, sur le très bel instrument de l'Eglise de Saint-Servais (chaussée de Waterloo).

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- | | |
|--|--|
| Samedi 12 mai (20.30h), église de Leuze | :Grand concert avec orchestre et violon solo(cfr. p. 16) |
| Dimanche 27 mai(11h), école | :Concert apéritif par le Big Band de l'ECME |
| Samedi 9 juin(20h) ,église d'Upigny | :Concert de musique ancienne par les ensembles vocaux et instrumentaux anciens de l'ECME |

CINQUIEME STAGE ARTISTIQUE D'ETE

"Le cirque en musique"

Le stage, traditionnellement proposé aux enfants la première quinzaine de juillet, tournera cette fois les yeux vers le cirque.

Une oeuvre musicale pour voix et instruments, spécialement écrite pour enfants par Véronique KRIPPELER, lauréate de l'IMEP, pédagogue et directrice de l'Ecole de Musique de Lodelinsart, sera mise sur pied et présentée aux parents lors du spectacle de fin de stage. Cette oeuvre illustre à merveille l'ambiance du cirque et la vie des gens du voyage et du rêve ...

Animé par Françoise HILGER, professeur à l'Ecole de Musique d'Eghezée et par Eric MAT, comédien et animateur du Théâtre "Cirque et Percussions" de Gembloux, ce stage s'adressera cette fois aux enfants âgés de 10 à 14 ans et inscrits depuis deux ans au moins au cours de Formation Musicale de l'Ecole communale de Musique d'Eghezée.

Renseignements pratiques :

Lieu : Ecole de Musique d'Eghezée.

Dates : du 02 au 13 juillet 1990 (sauf W.-E.).

Horaire : de 09 à 12 heures.

Spectacle : le 13 juillet à 18 heures (salle à préciser).

Prix : 1.000 francs (750 francs pour les membres de l'ASBL en règle de cotisation).

Inscriptions : au secrétariat de l'Ecole communale de Musique d'Eghezée.
L'inscription n'y est enregistrée qu'avec le paiement du droit d'inscription.

LE NOMBRE DE PARTICIPANTS ETANT LIMITE A 25, IL EST RECOMMANDE DE S'INSCRIRE RAPIDEMENT (ET DE TOUTE FACON, AVANT LE 15/06/1990) !

Troisième concert-apéritif, à Eghezée



Pour son troisième concert-apéritif de la saison, l'asbl « Les amis de l'Ecole Communale de Musique d'Eghezée » a proposé une séance de musique des années 1900, pour violon et piano.

Cécile Delvingt, professeur de violon, à l'école de musique, et Marc Maréchal, directeur, se sont associés pour présenter et interpréter des œuvres de

Faure, Debussy, Massenet, etc.

La salle du centre culturel était comble et l'heure de musique de ce dimanche matin, presque printanier, passe bien vite, tant l'audition des pièces interprétées parut agréable à tous.

Notre photo : Cécile Delvingt et Marc Maréchal.

L'ECOLE DE
MUSIQUE ET
LA PRESSE

Eghezée : le groupe théâtral de l'école de musique

Après « L'assemblée de femmes », d'Aristophane, et « Arlequin Sauvage », de Delisle de la Drevetière, voici que le groupe théâtral de l'école communale de musique d'Eghezée, créée en 1985, a obtenu un très grand succès avec « Le Roi Bonheur » de l'auteur belge Charles Bertin, membre de l'académie, poète, romancier, essayiste, dramaturge.

L'A.S.B.L. école communale de musique d'Eghezée a atteint son but : offrir un divertissement de qualité en mettant l'accent sur le côté amusant sans négliger la dimension culturelle. Elle veut aussi que le groupe théâtral soit l'aboutissement des cours de diction, mais aussi qu'il réalise une intégration sociale à tous les niveaux, il réserve notamment des rôles à d'autres personnes que des élèves de l'école de musique et il amène des groupements et associations à participer à la réalisation des costumes et décors.

C'est ainsi que, samedi en soirée, et dimanche en matinée, en la nouvelle salle des fêtes de Bonneffe, à bureaux fermés, et dans une mise en scène signée Jean-Michel Weber, assisté de Nicole Mirne, plus de vingt comédiens ont présenté ce spectacle où l'on joue, où l'on danse et où l'on chante.

« Le Roi Bonheur », pièce en huit tableaux, a été présentée



par Ariane Borremans, Patricia Brabant, José Brasseur, André Buron, Claude Challe, Joseph Coune, Bernadette Delsaux, Jean-Pol Demanet, Jules Gillotay, Isabelle Kindts, Jean-Luc Hattois, Philippe Lenelle, Eric Ninforge, Florence Noël, Sabine Nutin, Dominique Rigot, Michel

Stripstein, Jean-Pol Van Achter, Jean-Pierre Van Orshoven, André Willems et Nicole Minne.

La musique était de Liliane Carlier et Marc Maréchal ; la préparation des chanteurs a été faite par Bernadette Delsaux et Marc Maréchal ; le maquillage était signé par Bénédicte Mazy

et Nathalie Collard ; la scénographie, les costumes et les décors étaient réalisés par Poupée Borremans et le Clos Copains ; le soutien logistique venait du TAPS ; la régie était assurée par Davic Hattois, et le secrétariat du groupe théâtre portait la griffe de Françoise Corlier.

Diplômés de l'école de musique d'Eghezée

L'école communale de musique d'Eghezée a organisé sa première distribution des prix.

C'est en 1985, en effet, qu'elle a ouvert ses portes et, lors d'une manifestation à laquelle on s'est bousculé, elle a récompensé une trentaine d'élèves, premiers lauréats à terminer un cycle complet d'études.

Le public, très nombreux, a eu l'occasion d'apprécier les prestations musicales d'élèves des degrés supérieurs et deux spectacles pluridisciplinaires.

M. Leclercq, échevin de l'enseignement, s'est félicité du succès de l'école qui compte cinq cents élèves et il a dit son espoir de voir les élèves participer de plus en

plus à l'animation culturelle de leur région.

Les diplômés sont Virginie Meyfroidt, Séverine Parmentier, Ariette Stir, André Burton, Bernadette Delsaux, Nicole Minne, Patricia Brabant, Lucia Barra, Nathalie Genotte, Jean-Luc Hottos, Emilia Kindts, Florence Noël et Dominique Rigot, Laurence de Marneffe, Noëlla Jeukens, Michel Romain, Christiane Suys, Nelly Bodson, Eléonore Maca, Anne Coppens, Michelle Geurds, Brigitte Overheyden, Michèle Simoens, Sabine Harckman, Corentin Delvaux, Marie Delvaux, Bernadette Delsaux, Alexandra de Marneffe, François-Xavier de Marneffe, Joachim Dontaine, Marie-Eve Gérard, Jean-Philippe Lengelé et Nathalie Poncelet.



158330

IIe SEMINAIRE DE CHANT CHORAL

Le samedi 17 mars à l'Ecole communale de Musique d'Eghezée, a eu lieu, à l'initiative du professeur du cours d'ensemble vocal, un deuxième séminaire qui avait pour thème la musique vocale contemporaine.

Ce séminaire qui, à la différence du premier ("le corps et la voix") était ouvert à tous, fut animé par Jacques FOURGON, professeur de méthodologie du solfège au Conservatoire Royal de Musique de Liège et chef du chœur Jehan le Bel à Liège.

Durant la première partie de cette rencontre, Mr Fourgon, propose aux auditeurs un petit historique de l'évolution de la musique vocale au 20e siècle. Grâce aux auditions judicieusement choisies, nous avons pu passer de Debussy, Ravel, Poulenc, ... aux oeuvres plus audacieuses des compositeurs de ces dernières décennies (Bério, Stockhausen, Pousseur, ...).

La deuxième partie permit aux personnes présentes de s'initier au répertoire vocal contemporain. Grâce à une partition de Guy Reibel, les plus sceptiques, ont maintenant une autre idée de la musique vocale contemporaine. S'il est parfois difficile pour certains de l'apprécier en tant qu'auditeur, la pratique ne laisse jamais indifférent et apporte également beaucoup de plaisir.

Benoît GILOT.

Eh oui, il existe un Théâtre belge ! Pas toujours très facile d'accès si on pense à Maeterlinck ou Ghelderode. Mais des pièces drôles, intéressantes, maniant un humour "bien de chez nous" existent : la pièce de Charles BERTIN, montée cette année sous l'égide de l'ASBL "Les Amis de l'Ecole de Musique" en témoigne !

Elle faisait d'ailleurs un peu figure de Super-Production : plus de vingt comédiens abordant tour à tour chant, danse, et jeu de l'acteur (sous la direction de professeurs de



l'Ecole). Le public a répondu en masse à l'appel de l'ASBL : plus de quatre cents personnes !

De nombreux soutiens se sont proposés aimablement : C.G.E.R. d'Eghezée, Carat, Isis Coiffure, Marie-Rose Coiffure, Pharmacie MAILLEUX, Chaussures PATTYN, Optique J-P. VAN ACHTER, Boucherie "La Ferme" ... Ils ont contribué à la réussite de cette manifestation, comme les nombreuses personnes qu'il serait trop long de citer ici ...

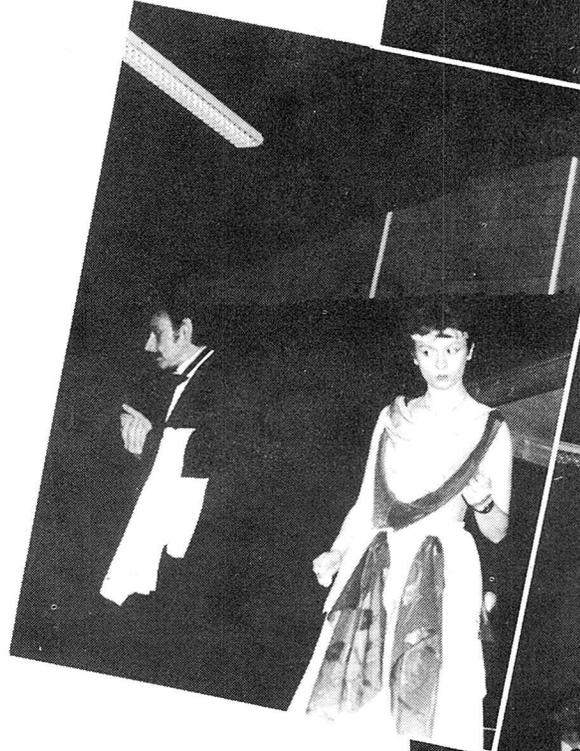
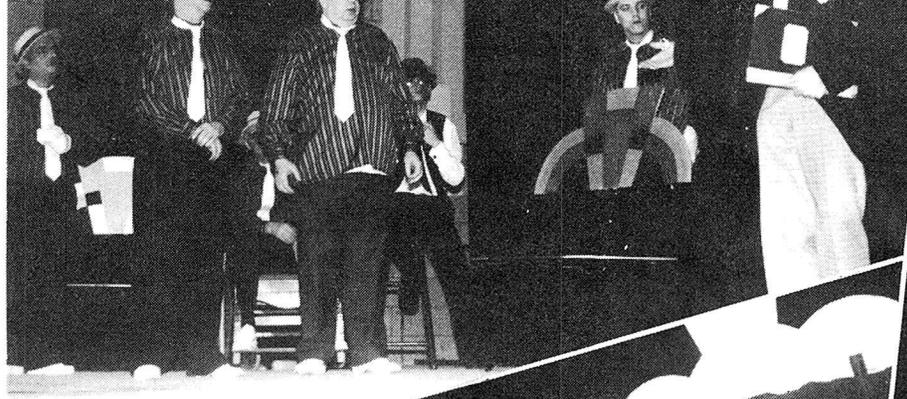
La réalisation des décors, costumes et maquillages a mobilisé tout le savoir-faire du "Clos Copains" et de Poupée Borreman, d'ailleurs épaulée, pour le prêt matériel, par le TAPS (organisme provincial d'aide au théâtre amateur).

C'était donc la fête, dans la nouvelle salle de Boneffe (dont on a remarqué l'excellente acoustique).

Preuve vivante que les spectacles de qualité répondent à une demande massive dans l'entité d'Eghezée !

Bravo et merci à tous !

Jean-Michel WEBER.



Mesdames, Messieurs,
Chers élèves,

Je suis très heureux de vous accueillir à cette première distribution des prix de l'Ecole Communale de Musique d'Eghezée.

Nous avons voulu donner un certain lustre à cette manifestation car, outre le fait qu'elle récompense les élèves qui ont terminé un cycle d'études, elle est pour nous l'occasion de fêter le cinquième anniversaire de l'école. C'est en 1985, en effet, que l'Administration Communale d'Eghezée, par la distribution d'un toutes-boîtes dans l'entité, organisa une enquête publique sur les souhaits artistiques de la population.

Le but était de préciser quelles sortes de disciplines pouvaient faire l'objet de cours dans une future école d'enseignement artistique. Les résultats de l'enquête furent confiés à une ASBL pluraliste, créée pour l'occasion, afin qu'elle étudie les structures à organiser. Le choix d'un directeur fut également confié à cette ASBL, et nous pouvons nous féliciter aujourd'hui d'avoir pu trouver en Mr. MARECHAL et en son équipe de professeurs, des personnes qui partagent les aspirations du Pouvoir Organisateur.

A ce propos, il n'est peut-être pas inutile de préciser rapidement ici les deux grands objectifs que doit poursuivre, à notre avis, notre enseignement artistique.

1) Le premier est d'offrir une activité pleinement valorisante aux enfants et aux adultes. Nous savons tous en effet que, en raison du progrès de la technique, la société du futur verra le temps de travail de chacun diminuer, alors même que de plus en plus de temps sera consacré aux loisirs. Cette civilisation des loisirs pourra être la meilleure ou la pire des choses. Ce qui est certain, c'est qu'elle ne pourra s'improviser. C'est dès maintenant que nos enfants doivent acquérir les habitudes nécessaires à un emploi vraiment valorisant du temps disponible. Parmi ces habitudes, la pratique d'une discipline artistique figure certainement en premier rang. La musique, la littérature, la danse et toutes les autres formes d'art rencontrent en effet ce qui vit en chaque homme, depuis toujours et aux quatre coins de la planète : le besoin d'intériorité et l'attrait pour la Beauté.

2) Le second objectif de notre enseignement artistique est peut-être plus directement lié à la vie en zone rurale : il s'agit de redonner un sens social à la musique, et aux arts en général.

Notre école doit être un foyer artistique rayonnant. Elle ne doit pas se limiter à dispenser des cours particuliers et à enseigner des techniques artistiques. Elle doit aussi donner à ses élèves le goût des pratiques collectives et de l'animation culturelle. La musique est faite pour être partagée, elle doit vivre au quotidien.

Chez de nombreuses peuplades primitives, mais aussi, plus près de nous, dans des villages roumains ou hongrois, la musique, comme chez nous jadis, a sa place dans tous les événements de la vie sociale. Pour célébrer une naissance, des noces, pour fêter la fin des moissons ou des vendanges, ou, simplement, pour endormir un enfant, la musique est présente, non pas sortie de haut-parleurs, mais rendue par des femmes et des hommes heureux de partager ce qui les touche profondément.

Lentement, c'est à tout cela que nous voudrions revenir. Quand nos jeunes élèves recréeront les harmonies et les fanfares disparues, quand ils seront capables d'animer des fêtes familiales ou collectives, ou, plus simplement, quand ils pourront faire goûter à d'autres les richesses de notre passé et de notre présent artistiques, alors seulement nous toucherons au but. L'école de musique d'Eghezée n'a que cinq ans, mais nous voulons croire qu'elle réussira rapidement dans cette voie.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier toutes les personnes qui aident au rayonnement de l'Ecole de Musique, à l'Administration Communale, au secrétariat de l'école et, en particulier, au sein de l'ASBL des Amis de l'Ecole Communale de Musique d'Eghezée, présidée par Mr Pol GILOT.

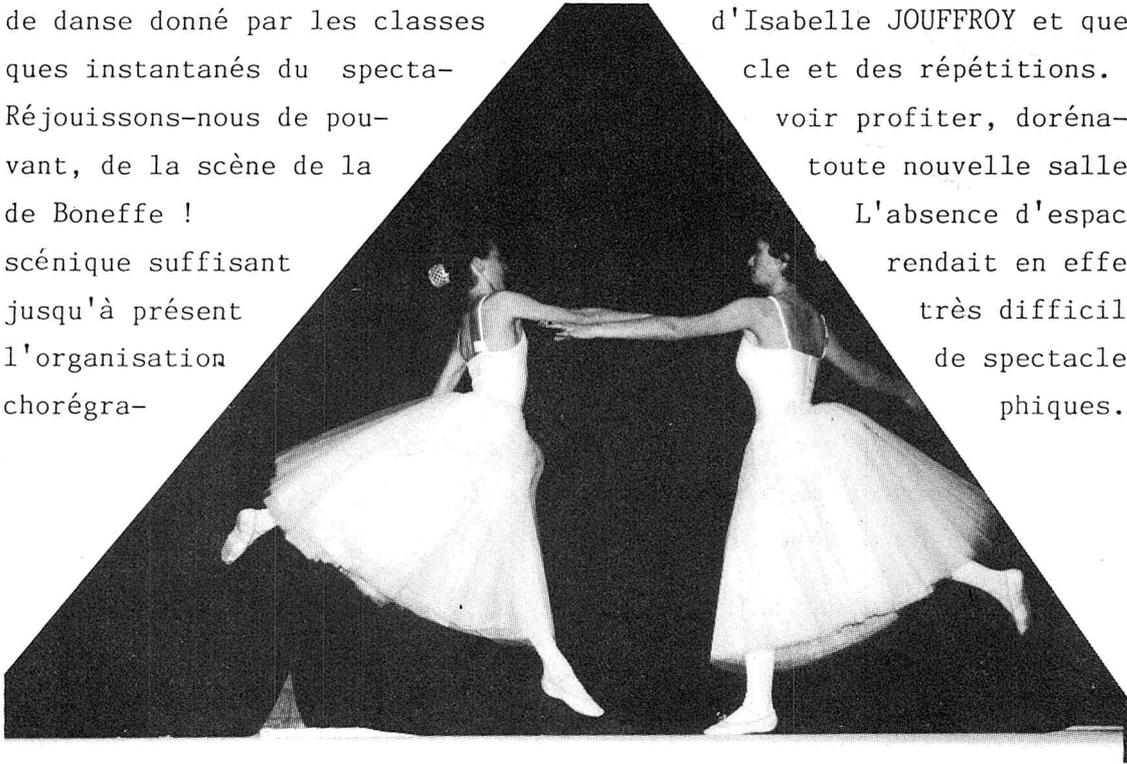
Cette association de bénévoles se dévoue totalement à la cause de l'art.

L'organisation de concerts et de stages, l'aide logistique à diverses manifestations, la mise sur pied d'un système de location d'instruments sont des atouts précieux pour la réalisation des objectifs que je vous ai esquissés tout à l'heure.

Je vous remercie de votre attention et vous propose de fêter maintenant les élèves lauréats de ce soir.

Jean LECLERCQ
Echevin de l'Enseignement

Voici le compte rendu de "Vers de danse donné par les classes que instantanés du specta- Réjouissons-nous de pouvant, de la scène de la de Boneffe ! scénique suffisant jusqu'à présent l'organisation chorégra-



l'Avenir" du récent spectacle d'Isabelle JOUFFROY et quel- cle et des répétitions. voir profiter, doréna- toute nouvelle salle L'absence d'espace rendait en effet très difficile de spectacles phiques.

Danse classique à Eghezée



Les petits rats des classes de danse classique de l'école communale de musique d'Eghezée, sous la direction talentueux de leur professeur, Mme Isabelle Jouffroy, se sont brillamment produits pour la toute première fois depuis la création de la classe de danse, dans des extraits de « Coppelias » de Léo Delibes.

Sur la scène de la nouvelle salle des fêtes de Boneffe, douze charmantes fillettes de troisième année, et neuf demoiselles de quatrième année, ont merveilleusement encadré Emilie Audy et Christelle Colinet, deux danseuses déjà plus expérimentées de cinquième année et trois chevronnées de sixième année, Stéphanie Genevrois, Nathalie Rasquart et Antoinette Servais.

Cette première pour la commune d'Eghezée a été suivie par un public très nombreux, très intéressé, qui se retira comblé et enthousiasmé.



OBJECTIFS DE LA FORMATION MUSICALE
DANS L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE
(Académies et écoles de musique)
LA SITUATION EN FRANCE

En France, le Ministère de la Culture a édité en 1977 un document préconisant la réforme des cours de solfège.

Eric SPROGIS, Directeur-délégué de l'Institut de Pédagogie Musicale de Paris, nous en relate les points essentiels et ajoute quelques commentaires sur son application, dix ans après.

La réforme de l'enseignement du solfège a pour origine le constat suivant :

1. Les méthodes traditionnelles sont "usées" car la musique en est totalement absente.
2. Ainsi que les méthodes actives, qui elles se situent "à côté de la musique".

Le document du Ministère concernant la Formation musicale s'efforce donc de poser les vrais problèmes (liens de l'enseignement avec la réalité musicale).

LES GRANDES ORIENTATIONS QU'IL DEVELOPPE PEUVENT SE RESUMER (TRES VITE) AINSI :

1. Enseigner les connaissances nécessaires à la pratique de la musique à partir de la réalité musicale, dans sa globalité et sa diversité. Ainsi le solfège n'est pas coupé de la musique (cf. manuels de solfège traditionnel) ou "à côté" (cf. la plupart des méthodes dites "actives").

Ce contenu musical devra être ouvert et être abordé en laissant une large place à l'analyse, au développement de l'oreille et à l'imagination des enfants.

Travail prioritaire à partir de partitions. Les manuels spécialisés peuvent éventuellement servir à un travail technique d'entraînement sur des points précis.

Cela signifie une autre forme de pensée musicale et pédagogique (par ex. on ne met plus en place des rythmes pour eux-mêmes, mais dans un phrasé lui-même inclus dans un travail minimum d'analyse).

Le travail d'oreille ne devra plus être considéré comme une simple succession de dictées (moyen éventuel de contrôle mais rarement moyen de formation). Il y a à reposer la question du type d'oreille musicale (analytique, timbres, ...). Il y a à inventer une véritable pédagogie de l'écoute orientée vers la compréhension musicale globale.

En fait ce document a joué en quelque sorte un rôle de "révélateur".

Car il est arrivé à point pour "légitimer" un certain nombre de recherches, expériences rénovatrices mais il a également "creusé le fossé" entre des enseignants se réclamant d'une vision "conservatrice" du "solfège" et ceux qui cherchaient au contraire à repenser cette discipline.

Dans le sens où ce document préconise l'ouverture large à toutes les dimensions de l'enseignement musical, plaçant en quelque sorte la Formation musicale au "centre" de la formation de l'élève, il a également révélé certaines carences, certaines angoisses même parfois chez les enseignants face à la somme de connaissances "nouvelles" qu'ils devraient pouvoir enseigner.

REMARQUES

1. La volonté d'ouverture sur les oeuvres du Répertoire manifestée clairement par le document de 1977 a entraîné la formation d'une véritable floraison de manuels, recueils, fiches techniques d'extraits, d'adaptations d'oeuvres à l'usage des cours de Formation Musicale.

... Mais il faut être prudent : car ces oeuvres sont trop souvent utilisées ... comme des numéros de solfège ... Il ne reste alors plus au professeur qu'à tirer une de ces oeuvres d'un tiroir lorsqu'il veut étudier telle cellule rythmique ou tel intervalle ... de la même façon qu'il savait dans quel manuel solfège et à quelle page précise trouver l'exercice qui correspondait au problème qu'il avait à régler.

Or si ce travail ne s'accompagne pas de l'étude de la cohérence interne de l'oeuvre, alors le bénéfice ne nous semble pas grand ..., nocif même parfois.

Rappelons-nous nos manuels de littérature; ceux qui compilaient des extraits d'auteurs "importants" et qui, une fois terminés, ne nous avaient donné qu'une vision très parcellaire, très "orientée", très édulcorée d'une infime partie de la pensée de chacun de ces auteurs.

2. D'autant plus que l'ouverture aux différentes musiques est parfois beaucoup plus apparente que réelle. Si les auteurs médiévaux, renaissants et contemporains (mais pas ceux "d'avant-garde", hélas !) sont parfois abordés, il n'en reste pas moins qu'aucune musique "extra-européenne" n'est jamais évoquée. Alors qu'un travail modal, ou un travail sur des cellules ou cycles rythmiques permettraient de les intégrer très facilement (...).

Parfois, il n'y a pas même vraiment de réflexion autour des pédagogies propres dont ces musiques sont porteuses (car nous sommes persuadés qu'à chaque type de musique correspond une certaine spécificité pédagogique qu'il serait passionnant d'explorer).

3. Une telle orientation entraîne inévitablement d'importants bouleversements institutionnels si l'on veut la mettre carrément en application. Il paraît ainsi indispensable que le professeur et les cursus mis en place évitent, tant que faire se peut, que les "progressions" préconisées soient toujours linéaires dans les faits, avec propositions de contrôle à intervalles de temps fixes, conceptions accumulatives de l'acquisition de connaissances, etc ...

C'est donc bien à partir de la notion d'équipe pédagogique et des rapports formation musicale/pratique instrumentale/pratique d'ensemble que doit s'articuler la réflexion.

Eric SPROGIS
Directeur-délégué
de l'IPM, Paris.

Joëlle LANSCOTTE

Si notre professeur de flûte à bec n'a commencé la musique qu'à l'âge de 15 ans (le mythe des "Jeunes Solistes" n'existait pas encore, Dieu merci), elle n'en a pas moins fait preuve rapidement d'une étonnante boulimie musicale.

Après avoir obtenu les diplômes de fin d'études en solfège et en guitare, elle a poussé l'étude du chant, de la flûte traversière, du cor et du violoncelle jusqu'à des degrés avancés.

Toutes ces activités à l'Académie d'Etterbeek ont décidé Joëlle LANSCOTTE à entreprendre en 1979 une licence en musicologie à l'U.L.B. A l'obtention de celle-ci, elle se dirigea vers le Conservatoire Royal de Bruxelles où elle entra dans la classe de Frédéric de Roos, pour la flûte à bec, instrument qu'elle avait auparavant étudié en autodidacte. Elle y obtient le premier prix en 1987, en même temps qu'un diplôme supérieur de musique de chambre.

Actuellement, Joëlle LANSCOTTE est chargée du cours de flûte à bec au Conservatoire Royal de Bruxelles et enseigne le chant d'ensemble, l'histoire de la musique et la flûte à bec dans diverses Académies. Chez nous, elle se consacre à la flûte depuis 1988 à la direction du quatuor de flûtes depuis septembre 1989.

Ses activités comprennent encore la participation à des stages internationaux (Kodaly, Académie d'Eté de Wallonie) et l'enregistrement (disques avec, entre autres, l'ensemble RICERCARE).

Tout cela, heureusement, n'empêche pas notre flûtiste de s'occuper de sa petite famille (une fille, un mari) et d'un bucolique et champêtre jardin, aménagé tout autour de l'ancienne école de Branchon (Eghezée). C'est là en effet qu'elle a élu domicile depuis l'été dernier.



MOTS CROISES MUSICAUX de Jacques STECKE (professeur à l'IMEP, Namur)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	S				B	E					
2	P	E	N	E	L	O	P	E				
3						R	O	C	K			
4		R				O	C	U				
5		A				D	A					
6						I	E					
7	L	A				N						
8		N				E						
9									D			
10					E				L			
11					T							
12					E							

HORIZONTALEMENT : 1. En matière de. Compositeur-écrivain allemand du 19^e s. Abréviaton tombée en désuétude. 2. Elle inspira Fauré. Tel le son du tambour. 3. Certains l'aiment "hard". Instrument siamois. 4. Indique le nombre d'exécutants. Compositeur français. 5. Père de Ciboulette. Les musiciens estiment rarement avoir le sur. Personnage du tonnerre. 6. On y pratique les micro-intervalles de longue date. Abréviaton musicale. 7. Donne le ton. Pianiste-compositeur français. 8. Sans changer de tempo. 9. Au début d'un psaume. Note. 10. Chef d'orchestre-compositeur français. 11. Coup de langue. 12. Il réorganisa l'Institut de musique d'Eglise de Paris au 19^e s.

VERTICALEMENT 1. Pièce de musique de mariage. 2. Pronom. Roulement de tambour. Période. 3. Exclamation. Dépend de la tonique. 4. Organiste-compositeur anglais. Surnom. 5. Initiales d'un célèbre polyphoniste de nos régions. Titre des Beatles. Période des festivals. 6. Chantre des steppes. Trompette de bronze. 7. La nôtre a sa musique aussi. Unité de bruit. 8. Sur la table d'une mandoline. Organiste-compositeur français. 9. Instrument japonais. Initiales d'un compositeur russe né en 1883. 10. Sur un emblème religieux. Fin de phrase. Détermine la note. 11. Etat délicat pour un instrument. Abréviaton pianistique anglaise. 12. Abréviaton. Beaucoup de virtuoses sont nés parmi eux.

EGLISE DE LEUZE (Eghezée)

SAMEDI 12 MAI 1990 (20 h 30)

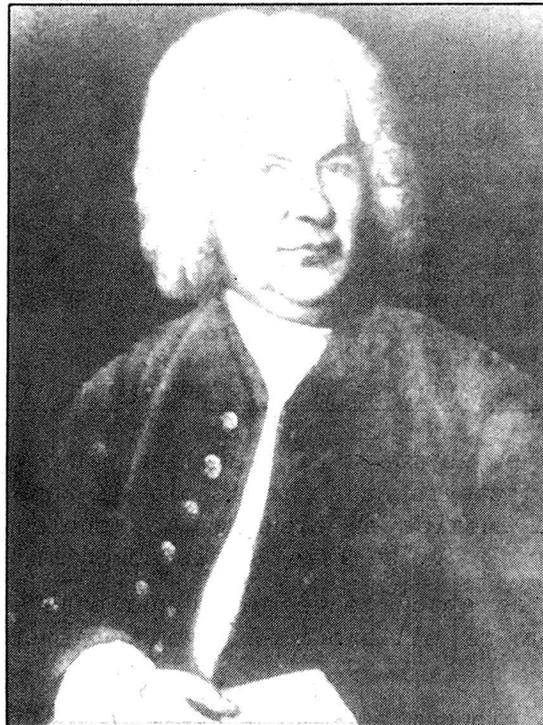
L'A.S.B.L.

"Les Amis de l'Ecole Communale de Musique d'Eghezée"

propose

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE HUY

**Philippe
DESCAMPS**
(violon)



**Cécile
DELVINGT**
(violon)

J.S. BACH

(Concerti pour 1 et 2 violons BWV 1042 et 1043)

HAËNDEL - TELEMANN - MOZART - LALUNE

Concert organisé avec le soutien
du CREDIT COMMUNAL (agence d'Eghezée)
et du MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE